

BUDGET #8

PARTICIPATIF NIVERNAIS

FAITES GERMER VOS IDÉES !

VOTEZ !

DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2026



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL FINANCE VOS PROJETS COUP DE CŒUR !

Comment voter ?

- sur le site www.budgetparticipatifnivernais.fr
- lors des sessions de vote proposées par les élus du Département
- dans les collèges (pour les collégiens)
- dans les mairies des chefs lieux des cantons
- à l'Hôtel du Département

Règlement complet sur le site www.budgetparticipatifnivernais.fr



nIÈVRE
le département